

## COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2004

PRESENTS : MM. BOYER – LEROUGE – MERCIER – BRUEZ – CARPENTIER – FOULET – WIART – LAUDE - THUIN

MMes CACHEUX – DEREGNAUCOURT - COQUART – CATTIAUX - BRANCAR T

ABSENT EXCUSE : M. CUVILLIER

### 1°) Travaux

- **Plantations des parterres derrière l'église :**

Elles devront être réalisées à l'automne, un devis sera demandé à l'entreprise Delsert ; l'engazonnement doit dores et déjà être effectué.

- **Mur de la salle communale :**

Mise en place d'un crépi, un devis sera sollicité auprès d'une entreprise locale ; en contrepartie, l'achat de panneaux d'affichage électoraux sera nécessaire.

- **Château d'eau :**

Suite à l'arrêté préfectoral déterminant le périmètre de protection autour du château d'eau, des travaux devront être réalisés impérativement en 2005 (pose d'une clôture de 2 m, remise en peinture du local intérieur, pose d'une porte deux vantaux, démolition de l'ancien local abritant le transformateur, aménagement paysager...)

- **Cimetière :**

Deux nouvelles concessions, sur l'allée gauche du cimetière, entraînent l'extension de la clôture en béton (2 longueurs de plaques). Un devis sera demandé à une entreprise locale.

- **Ecole primaire Victor Hugo :**

La réfection des toilettes (cuvettes) se terminera avec la remise en peinture des WC. Ces travaux seront réalisés par les employés communaux.

- **Passages protégés :**

Suite à la demande de l'école et du collège Saint Joseph, création de deux nouveaux passages protégés, rue Victor Lacroix (sortie du lotissement Haute Futaie) et à l'entrée de l'Avenue du Bois.

- **Stade de football :**

Pose par l'entreprise Deltour de Cambrai, d'un pare Ballons : hauteur 6 mètres – longueur 49 mètres – Coût : 6212€ TTC

### 2°) Dénomination d'une nouvelle rue

Suite aux travaux réalisés sur la Place des Anciens Combattants entre les intersections des rues Victor Lacroix et de l'Eglise, l'assemblée décide de dénommer cette partie de la place « Rue Bernard De Francqueville –Ancien Maire ».

La famille De Francqueville sera consultée pour accord.

### 3°) Instauration d'une récompense pour les lauréats aux examens

L'assemblée émet un avis favorable à la remise d'une récompense aux scolaires (du brevet du collège aux diplômes de l'enseignement supérieur) domiciliés à Bourlon. Cette initiative prendra effet à l'issue de l'année scolaire en cours ; les modalités seront précisées ultérieurement.

### 4°) Centre aéré 2005 :

Mme Cattiaux, propose à l'assemblée l'organisation du centre aéré par la commune et non plus par l'intermédiaire d'un intervenant extérieur. Outre le centre aéré de juillet il pourrait être organisé également un centre de loisirs aux petites vacances. Le Maire demande à Mme Cattiaux de lui préparer un budget prévisionnel afin d'orienter le choix de l'assemblée.

### 5°) Cimetière

Le nombre de concessions disponibles se réduisant, le conseil donne un avis favorable à l'ouverture d'une procédure de reprise des concessions réputées en état d'abandon, la population sera informée selon les règles prévues en la matière.

#### **6°) Divers :**

- **Caution salle polyvalente** : lecture de la lettre de la Trésorerie Générale qui n'émet aucune objection à ce que la commune encaisse les chèques de caution dès lors que des nuisances ont été constatées ;
- Suite au **courrier** des conjoints Vasseur rue Victor Lacroix (face à la pharmacie) il est décidé 'l'enlèvement d'une barrière au droit de leur entrée.
- Avis favorable **d'autorisation d'absence** à Melle Leroy afin de lui permettre de passer le concours d'adjoint administratif.
- **Cantine scolaire** : stage de Mme Eward du 22/11 au 11/12/2004 et du 28/02 au 19/03/2005. La surveillance de la cantine sera assurée en alternance par Mmes Bontemps et Lestocard.
- Suite à l'ouverture à la concurrence de **l'énergie électrique**, avis favorable aux nouveaux statuts de l'énergie électrique.
- **Location salle communale** : suite à l'installation d'un lave vaisselle, alignement des tarifs de location sur ceux de la petite salle de réunion soit une augmentation de 10 €.
- **Formation emploi jeune** : avis favorable à la 3<sup>ème</sup> année de stage de Jérôme Défontaine ; coût 5€ de l'heure entièrement prise en charge par la participation financière du CNFPT.
- **Journée « Nettoyons la Nature »**. Elle sera organisée les vendredi 1<sup>er</sup> octobre (école et collège Saint Joseph) et samedi 2 octobre prochain (école Victor Hugo).
- Vu l'avis défavorable de la reconnaissance de **l'état de catastrophe naturelle** suite aux mouvements de terrains consécutifs à la sécheresse, le conseil décide d'un recours gracieux de cette décision. Un courrier sera adressé aux intéressés, un agent ou un élu de la commune se rendra chez les pétitionnaires afin de matérialiser les dégâts.

Le Maire, Jean-Luc BOYER